

**MODALITES GENERALES DE FORMATION**

**Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques**

**Domaines**

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

**Objectifs de la formation--) Le bénéficiaire devra être en capacité de**

- Connaître les conséquences des habitudes et comportement sur la sécurité routière.
- Connaître les bonnes pratiques en matière de conduite.
- Adopter une conduite sécurisante, économique et écologique.
- Connaître et utiliser les aides à la conduite.
- Evaluer/ mémoriser et maîtriser les situations.

**Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande**

**Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI**

*Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.*

**FSP est habilité CARSAT-INRS**

**Durée : 1 jour/7 heures**

**Délai de réalisation sur demande**

**Groupe 10 pers max**

**Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)**

- à partir de 700€/groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

**Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.**



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

→ PRE-REQUIS

AUCUN

→ PUBLIC

TOUT PUBLIC

## PROGRAMME

- Le comportement – les conditions physiques – l'Humain – Les lois physiques – La vision – La conduite de nuit – Le rapport à la vitesse.
- Les risques routiers : vigilance et temps de réaction – La vue – Fatigue et somnolence – Effets et risques de la vitesse – Défauts d'attention – Traitements médicaux – les « passe-temps » - Alcool et substances illicites – le téléphone mobile.
- Réglementation et conduite – Code de la route.
- Situations de conduite : le quotidien, facteur d'accidents – Trajets et missions – Agressivité – Stress et déplacements – Gestion de situations particulières – Fonctionnement d'un véhicule – Limites et lois physique.
- Pneumatiques et Etat du véhicule. Les organes de sécurité.
- Nouvelles technologies.
- Notion de responsabilité citoyenne – Infraction – Permis à points.
- Projet d'entreprise – Evaluation – Document Unique sur la Prévention des Risques Routiers.
- Le constat amiable.
- Questions diverses.
- Remise et analyse de livrets pédagogiques

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports pratiques et théoriques
- Etude de cas
- Méthode heuristique

## VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation formative
- Attestation de formation

**PREVENTION DES RISQUES**  
**ROUTIERS**

Le caractère réglementaire des formations ne permet pas absences ou départs anticipés. Auquel cas le stagiaire aura une attestation de présence mais pas d'attestation de compétences.

Pour les formations en INTRA prévoir :

- Une salle chauffée (20 à 30 m<sup>2</sup> pour 10 personnes), équipée de tables et de chaises, ainsi que d'une surface de projection (mur clair ou écran)
- Un tableau blanc ou paperboard

Pour certaines formations (CSE, CST, F3SCT, Incendie, Evacuation, ATEX...), prévoir une visite applicative des locaux et ateliers.